

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la question bien précise de modifications à apporter à l'aide aux grains de provende faisait partie de la politique relative aux provendes annoncée il y a quelque temps et des mesures seront prises en conséquence. La politique générale des transports se développera bien sûr, avec le temps. Je me demande si cette partie peut se séparer de l'ensemble de ces développements.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX COMMISSAIRES

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Son ministère a-t-il pris une décision quelconque en ce qui concerne la nomination de deux nouveaux commissaires à la Commission canadienne du blé?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, rien n'a encore été décidé.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA NÉGOCIATION DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES INDIENS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA QUESTION DE LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, la question que je pose au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a trait aux articles de presse selon lesquels le ministre aurait écrit au premier ministre de la Colombie-Britannique, en date du 23 septembre, une lettre dans laquelle il aurait dit que les Indiens ne devraient pas participer aux négociations en vue du règlement de leurs revendications territoriales. Il aurait remarqué «... que leur participation ne serait pas souhaitable et qu'il faudrait envisager quelque autre formule de négociation». Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qui pourrait bien justifier l'éloignement des représentants autochtones de la table des négociations, si ce n'est, comme l'a donné à entendre un chef indien, que le gouvernement tiendrait à s'entendre à l'amiable avec les provinces avant de s'asseoir pour négocier avec les représentants autochtones?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Nous n'entrevoions pas le jour où nous pourrions nous entendre à l'amiable avec le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Des voix: Oh, oh!

M. Buchanan: Dans la citation, le député a bien pris soin d'omettre le passage précédent de la lettre où j'avais mon inquiétude que les deux paliers de gouvernement puissent être accusés de se liguier contre la population indienne, et où je recommandais une rencontre pour examiner la question et trouver un terrain d'entente. Nous n'avons pas changé d'avis et soutenons toujours qu'il appartient au gouvernement fédéral de régler et d'abolir les revendications territoriales. Mais nous n'avons pas encore eu de succès dans nos efforts pour amener le gouvernement provincial à reconnaître qu'il a une responsabilité en ce qui concerne les terres et les ressources.

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater que le ministre reconnaît qu'il ne serait pas possible de conclure en l'occurrence une entente à l'amiable, mais j'aimerais qu'il réponde à la question suivante. Comme le gouvernement de la Colombie-Britannique a déjà reconnu et concédé qu'il avait des responsabilités en la matière, je voudrais maintenant savoir pourquoi le gouvernement fédéral n'est pas disposé à rencontrer à la fois les représentants du peuple indien et ceux du gouvernement provincial, étant donné que les Indiens ont un intérêt essentiel en la matière? Le ministre peut-il assurer la Chambre maintenant que les représentants des Indiens participeront avec les représentants des deux gouvernements aux négociations préliminaires en cours?

● (1430)

M. Buchanan: Je soulignerai que c'est tout récemment que les Indiens ont accepté la participation dont parle le député, dans un télégramme que j'ai reçu il y a environ deux jours de M. Norman Levi. J'ai répondu à ce télégramme en proposant une rencontre avec les représentants des Indiens Nishga le 12 janvier dans la vallée de la Nass et j'espère qu'ils accepteront mon invitation.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE SI UNE NOUVELLE POLITIQUE SERA ANNONCÉE BIENTÔT

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donné le rôle important que le Canada devrait jouer sur le plan international, alors que nous semblons plutôt perdre une certaine crédibilité à cause d'une politique extérieure un peu floue et parfois contradictoire, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention de présenter bientôt les grandes lignes d'une politique canadienne en matière d'affaires extérieures tel qu'avait semblé vouloir le faire son prédécesseur, il y a quelques années?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je comparais ce soir devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et la position que j'y présenterai sera ferme.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA QUESTION DE LA SURVEILLANCE DES SCRUTINS SYNDICAUX—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Comme les précédents sont déjà nombreux, dans la législation canadienne du travail, de scrutins secrets surveillés par le gouvernement, le ministre nous dirait-il si le gouvernement appuierait le bill dont la Chambre est saisie concernant ce genre de scrutin? Sinon, le gouvernement